

L'euro dans ses dimensions historique et institutionnelle

Jacques Delors

Exposé fait à Paris, le 30 juin 2011, dans le cadre du 22ème rendez-vous de la mondialisation, organisé par le Centre d'analyse stratégique, le CEPII, Sciences Po Paris et le CERI-CNRS.

Je vais tenter d'être fidèle à la méthode du CEPII, c'est-à-dire de décrypter à travers les chocs et les évolutions ce qui est important, ce qui est durable, quelles sont les tendances lourdes qui poussent l'Europe et le Monde.

« L'Euro dans la mondialisation » a été le titre choisi ; je vais retourner vers le passé parce qu'il me semble que nous pouvons retirer du passé, de ses échecs et des progrès réalisés, des leçons pour aujourd'hui et surtout pour demain. Ainsi, j'aborderai premièrement la dimension historique de la construction européenne car derrière l'extrême difficulté des questions économiques et monétaires, derrière la complication des règles institutionnelles, il y a des hommes et des femmes qui vivent et qui votent, d'autres qui gouvernent, dans une ambiance, dans un contexte qui peut changer. Depuis 1948-50 le contexte a changé et c'est pour cela que parfois je ne suis pas si sévère dans le jugement sur ceux qui ont aujourd'hui la charge de gouverner.

Ensuite, je m'attarderai sur la dimension institutionnelle : l'euro comme fils de l'Acte Unique. On dit en ce moment que l'Europe ne s'en sort toujours qu'à travers les crises. Or, l'Acte Unique qui a précédé l'euro n'est pas l'effet d'une crise. Au milieu des années 80, l'économie tournait au ralenti. C'est ce qui explique que les gouvernements aient accepté la relance économique et institutionnelle, la création du Marché Unique (l'objectif 92) et la mise en œuvre de substantielles politiques de solidarité (la cohésion économique et sociale).

Et enfin, je voudrais traiter une dernière question, celle des responsabilités collectives de cette crise. Certes la Grèce, le Portugal et l'Irlande, entre autres, ont fait des bêtises ; mais sont-ils les seuls responsables ? Ne faut-il pas, alors que nous nous sommes embarqués dans une aventure commune, chercher également les responsabilités collectives ? Je voudrais vous démontrer que sur ces quelques dernières années le Conseil des Ministres des Finances de la zone euro est aussi responsable de la situation actuelle car il n'a rien vu venir ou bien il n'a pas voulu provoquer les débats nécessaires sur l'absence de coordination des politiques économiques ou la dangereuse montée de l'endettement privé.

La dimension historique

Un rappel indispensable sur les fondateurs, hantés par le poids du passé et ayant une vision d'avenir : « Plus jamais la guerre entre nous ». Il y avait, au début de la construction européenne, des mémoires douloureuses, des rancœurs : le climat n'était pas facile. Mais il y a également eu à ce moment-là une volonté de dépasser ces divergences et d'avancer ensemble. C'est dans ce contexte que des hommes ont eu le courage de proposer quelque chose de nouveau et de ce point de vue, l'appel de Robert Schuman est sûrement l'un des plus hauts moments spirituels qu'ait connu l'Europe ces cent dernières années. Cet appel était fondé sur quelque chose de simple, que Hannah Arendt a traduit dans la formule suivante: les adversaires de l'Allemagne lui offraient *le pardon et la promesse, le pardon* qui n'était pas l'oubli et *la promesse* que les nouvelles générations allemandes seraient réintégrées dans la communauté internationale. C'est cela, la grandeur de la politique et il faut encore se le rappeler aujourd'hui.

Une fois cette volonté affirmée, le problème fut de savoir comment faire. Et bien entendu spontanément des hommes politiques pensent à des schémas institutionnels : la Communauté Européenne de Défense, le projet Spaak... On a buté sur cela à cause des réticences nationales à concéder dans un traité trop de parcelles de souveraineté. Il ne restait donc que l'engrenage par l'économique. L'intégration est ainsi au commencement une intégration économique, avec le Traité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, qui est le plus achevé pour ceux qui recherchent un équilibre entre le supranational et le national ou entre l'économique, le social et le financier – c'est un exemple à méditer. Et l'intégration européenne s'est faite par ce qu'on appelait le « spill-over effect » : une mesure en entraînait une autre.

Bien entendu l'esprit des fondateurs n'est plus là. Mais il renaît parfois et j'en donnerai deux exemples.

Premièrement, je prendrai le cas du Système Monétaire Européen (SME). Rappelez-vous de ce qu'on dit actuellement sur les frictions et les différences de position entre la France et l'Allemagne. Mais en 1974, il y avait la crise due à la hausse du prix du pétrole et au flottement du dollar. Le Président français, Valéry Giscard d'Estaing, a fait face à cette crise en stimulant la croissance. De son côté, Helmut Schmidt, chancelier allemand à l'époque, a dit aux Allemands de se serrer la ceinture et il a imposé une politique de rigueur. Nous ne pouvons pas imaginer deux positions plus opposées. Ces deux hommes ont pourtant réussi à faire ensemble le SME. Imaginez le capital de confiance nécessaire entre ces dirigeants pour agir ainsi alors qu'ils menaient deux politiques économiques différentes. On ne peut pas parler de convergence à ce moment-là. Cet exemple illustre qu'à un certain moment, les dirigeants français et allemand ont dépassé leurs divergences en pensant à l'avenir. Le SME a connu des hauts et des bas mais il a été là. Il n'y aurait pas eu d'euro s'il n'y avait pas eu le SME. Bel exemple de fidélité à l'esprit des pères de l'Europe et de vision d'avenir.

Deuxième élément, l'Acte Unique et son paquet financier. L'Europe ne va pas bien à cette époque-là et je propose aux Etats membres une stimulation par le marché à travers l'objectif 92. C'est ainsi que nous signons un nouveau traité, à la suite duquel il fallait trouver les moyens pour financer sa mise en œuvre. En janvier 1988, les dirigeants européens se sont battus entre eux d'une manière que vous ne pouvez pas imaginer. Mais ils ont fini par trouver un paquet financier qui a permis à l'Europe de

se lancer dans l'Acte Unique et de faire la politique de cohésion économique et sociale, ainsi que quelques mesures sociales significatives.

On voit donc des dirigeants politiques qui, à un moment donné, sont capables d'aller plus loin et de l'expliquer à leur opinion. Il faut ajouter quand même, on n'en parle pas assez souvent, que le chancelier Kohl, quand il a fait l'euro, avait au moins 60% de son opinion publique opposé à l'abandon de la deutschemark. Aujourd'hui l'opinion publique sert souvent d'excuse pour freiner les avancées envisagées. C'est toute la différence entre les fondateurs de l'Europe et les dirigeants actuels.

Depuis, « l'air du temps a changé » - c'était la phrase préférée d'un grand et haut fonctionnaire qui a été Commissaire au Plan, Pierre Massé. C'est cette impression que ai-je ressens quand je vois l'Europe : l'air du temps a profondément changé. Les élargissements ne sont pas en cause, je le dis tout de suite. La mission historique de l'Europe est de s'élargir (bien qu'il y ait beaucoup à dire sur les modalités selon lesquelles ces élargissements ont été réalisés).

Ce qui est en cause ce sont les valeurs qui ont radicalement évolué : la tension entre le global et le local ; les gens ont besoin de sécurité et d'être rassurés, d'où le relatif succès en France du thème de la « démondialisation ». De plus, l'individualisme est un obstacle pour penser les projets qui reflètent l'importance du collectif et les solidarités nécessaires entre Européens. Ainsi, d'un côté, la peur du global nous mène à demander davantage à notre Etat national, et d'un autre côté l'individualisme nous invite à nous replier sur nous même et, par exemple, comme la presse allemande l'a fait, à injurier les Grecs d'une façon qui est inadmissible.

Et pour parler un peu plus d'histoire, il y a comme un parfum Westphalien dans l'air. En 1648 nous avons essayé de trouver un équilibre précaire entre les nations. Nous voyons que nous revenons à ces pratiques intergouvernementales en oubliant les exigences du contrat de mariage européen.

La dimension institutionnelle

Il faut avant tout souligner que la méthode n'est pas un faux débat. Il ne suffit pas de mettre en avant la volonté politique. Il ne suffit pas, comme l'a dit Madame Merkel dans son discours de Bruges, de plaider pour un savant mélange entre la méthode intergouvernementale et la méthode communautaire.

Les mérites de la méthode communautaire sont prouvés par ses réussites passées : quand elle fonctionne, l'Europe avance. Par exemple, l'Acte Unique avait proposé que l'on vote à la majorité qualifiée pour tout ce qui concerne le Marché Unique. Même si, suite à l'objection d'un pays, l'Acte Unique n'est entré en vigueur qu'en 1987, dès que nous avons eu ce traité signé à Luxembourg en décembre 1985, les pays ont voté spontanément à la majorité qualifiée (ou bien certains s'abstenaient). C'est pour dire qu'il y a une dynamique d'ensemble. La méthode communautaire a réussi, elle est fondée sur des principes très simples : il y a trois grandes institutions, le Conseil des Ministres qui décide, le Parlement qui a de plus en plus de pouvoirs - fort heureusement -, et la Commission qui propose le droit d'initiative et qui peut même retirer ses textes si le débat s'embourbe. Le droit d'initiative est important ; je vous en donne un exemple. Lorsque je suis arrivé à la Commission j'ai voulu que l'on fasse un programme d'échange d'étudiants. Le commissaire en charge s'est donc mis à étudier ce qui allait devenir Erasmus. Mais cette proposition devait être votée à l'unanimité au Conseil et elle fut refusée. Je suis donc

allé voir Madame Thatcher, pour préparer le Conseil européen, qui m'a demandé comment nous allions faire pour la conférence de presse. Je lui ai répondu que nous avions un problème avec un programme d'échange d'étudiants, ce à quoi Madame Thatcher m'a dit qu'elle en avait entendu parler et que c'était un projet coûteux dont elle ne voyait pas les bénéfices. Je lui ai donc demandé de me donner dix minutes pour que je retire ce projet en expliquant pourquoi. Evidemment, à la séance suivante du Conseil européen, les Chefs d'Etat et de gouvernement – inquiets des réactions critiques des populations et des étudiants - ont fini par accepter et lancer le programme Erasmus.

La méthode communautaire est une méthode qui a marché, même avec le Conseil européen qui a été créé ensuite. Le Conseil européen vote toujours à l'unanimité mais il y a eu une exception. A Milan, en 1985, les chefs d'Etat ou de gouvernement ont accepté qu'on mette en œuvre un changement de traité par sept voix contre trois, au grand scandale des Anglais et des Grecs qui défendaient qu'on ne pouvait le faire qu'à l'unanimité.

Mais un autre élément, qui pose problème à Madame Merkel, est venu s'ajouter à cela. C'est ce qu'on appelle d'un vilain mot, la « différentiation » ; c'est-à-dire, la possibilité pour certains pays d'aller plus loin. Comme le dit très bien le théorème de Monsieur Genscher, certains pays ne peuvent pas empêcher les autres d'aller plus loin, mais ceux qui veulent aller plus loin ne peuvent pas obliger les autres à les suivre. Nous avons deux grands exemples de différentiation : Schengen, pour la circulation des personnes, et l'Euro. Si, quand nous avons voté l'Euro, il avait fallu voter à l'unanimité, l'Euro n'existerait pas. Nos rédacteurs de traité ont compris cela puisqu'ils ont introduit les coopérations renforcées dans le traité.

Jean Monnet avait raison : les institutions ne font pas tout, elles ne font pas la politique ; mais elles rendent les gens plus visionnaires et plus sages quand ils veulent travailler ensemble. Il y a eu les innovations du traité de Lisbonne ; elles ne sont pas convaincantes à mes yeux. Plus inquiétant : depuis que l'euro existe, on ne fait pas de différence entre les pays de la zone euro, aujourd'hui au nombre de 17, et les 27 pays de l'UE. L'Eurogroupe n'a pas d'autonomie : les ministres des finances de la zone euro se réunissent la veille au soir d'un Conseil ECOFIN qui rassemble tous les pays membres de l'UE. Une distinction est à mon sens indispensable entre ce que nous pouvons et devons faire à 17 et ce que nous faisons à 27.

Mais un fait est indéniable - et ce n'est pas la faute de la Commission -, c'est la marginalisation de cette institution par les gouvernements. La méthode communautaire est en recul. Madame Merkel a échafaudé une méthode, de laquelle Monsieur Van Rompuy est assez partisan, mais il me semble que ce système freine beaucoup. Je vous donnerai un exemple : quand le G20 se réunit, il y a sur les 22 personnes qui y participent, sept ou huit Européens : les trois représentants de l'UE et les représentants de quatre ou cinq pays de l'UE. Mettez-vous à la place de Monsieur Obama ou du Président chinois qui se disent : avec lequel pourrais-je avoir une discussion qui ferait avancer les choses ? C'est pour cette raison d'ailleurs qu'à Copenhague, au sommet sur l'environnement, nous avons été ridicules.

L'euro : un défaut de construction à l'origine

J'en viens maintenant à l'euro. Nous n'avons pas seulement à faire à des mécanismes financiers ou institutionnels. La relance de 1985 est intervenue dans un climat économique morose. Et au bout de deux ou trois ans, la croissance dépassait les 2%, les créations d'emplois reprenaient et c'est un peu dans ce climat d'euphorie qu'a été décidée l'étude de l'euro. Dans le paquet de l'Acte Unique rappelons l'importance du passage à la majorité qualifiée, la relance du dialogue social et le principe central de la cohésion économique et sociale.

De son côté, le Système Monétaire Européen a surmonté bien des épreuves. La plus grande a été la spéculation en 1992 contre la livre sterling et la lire italienne. A cette époque, suite à une idée géniale de Jacques de Larosière, nous avons décidé d'écartier les marges de fluctuation pour l'ECU. Le SME a surmonté cette crise. La croissance retrouvée, le Marché Unique en place, le dialogue social qui donne des résultats ; tout cela conduit Monsieur Balladur et Monsieur Genscher à parler de monnaie unique. Ils furent les premiers à l'évoquer, même si l'Acte Unique contenait déjà une référence à l'ECU, qui a été introduite par moi, non sans mal devant les réticences de certains Ministres des Finances.

En 1988, le Conseil européen, en dépit d'une lettre négative du Président de la Bundesbank adressée au Chancelier Kohl, décide de créer un comité chargé d'étudier comment pourrait fonctionner une union économique et monétaire en s'inspirant des idées du rapport Werner. Le Comité – que je présidais - a présenté son rapport, le traité de Maastricht l'a consacré et en 1997 il y a eu un dernier compromis sur lequel je dois m'arrêter un moment.

Dans la composition de cet euro, une clause importante a été introduite, à la demande des Allemands et bien d'autres, celle de « no bail out ». Autrement dit, on fait une zone monétaire, mais aucun pays ne prend l'engagement d'aller systématiquement au secours d'un pays qui serait en difficulté.

La lecture des évènements qui ont suivi peut être interprétée à la lumière du triptyque que j'avais choisi pour l'Acte Unique : « La compétition qui stimule, la coopération qui renforce, la solidarité qui unie ». La compétition nous l'avons ; la solidarité, quoi qu'en disent ceux qui fustige l'Europe, nous l'avons (il suffit de rappeler que la cohésion devra représenter dans le nouveau cadre financier pluriannuel entre 35 et 40% du budget de l'UE). La coopération est le chainon manquant. Et là se pose un problème que nous discutons souvent avec des spécialistes anglo-saxons, qui disent que c'était naïf de penser que la coopération pouvait se renforcer avec les moyens que nous avions et qu'il fallait des institutions comme aux Etats Unis. Le scepticisme à l'égard de l'euro est nourri de ce sentiment chez de nombreux anglo-saxons que le système ne peut pas marcher uniquement sur la coopération.

Comment se sont passées les choses ? Tout d'abord, au Traité de Maastricht, j'avais demandé qu'à côté des cinq conditions pour qu'un pays puisse adhérer à l'euro, nous en ajoutions deux : le chômage des jeunes et le chômage de longue durée. Cette proposition a été refusée en premier lieu par les Espagnols et les Néerlandais.

En 1997, quand les dirigeants se sont réunis pour mettre en œuvre l'euro, j'ai proposé au gouvernement français qu'il y ait à côté du Pacte de Stabilité absolument nécessaire, un pacte de coordination des politiques économiques. Je ne prononçais pas le mot de « gouvernement économique », parce que je savais que les Allemands n'aimaient pas ce concept. En application de ce pacte de

coordination des politiques économiques, les pays membres devaient, sur rapport de la Commission, confronter sérieusement les politiques économiques nationales et en tirer des conséquences pour essayer de maximiser les avantages, de mener des actions communes soit pour lutter contre les déséquilibres, soit pour conforter la croissance. Et bien ce pacte de coordination n'a même pas été défendu par les Français, car ils ont obtenu une chose qu'ils adorent : un mot de plus. Au « Pacte de Stabilité » les Français ont réussi à faire ajouter le mot « Croissance » et s'en sont sentis rassurés.

La crise que nous vivons a remis à l'ordre du jour le débat sur la coordination des politiques économiques.

Mais avant d'arriver à la crise, il ne faut pas oublier que la période 1999-2007 représente un bon bilan pour l'euro : 2,1% de taux annuel de croissance, une inflation maîtrisée, 16 millions d'emplois créés, un renforcement de l'intégration économique puisqu'un tiers des investissements et des échanges se font à l'intérieur de la zone euro et, enfin, l'euro représentait, en 2007, 22% des réserves monétaires mondiales.

Cependant, déjà à l'époque, je soulignais que si l'euro protège, il ne nous stimule pas. Et il nous protège d'ailleurs également de nos bêtises, notamment l'excès de l'endettement public et privé, la paresse devant la nécessité d'améliorer la compétitivité.

Il aurait donc fallu à côté du Pacte de Stabilité et Croissance un pacte de coordination des politiques économiques qui aurait permis d'identifier les menaces qui pesaient sur l'euro et de les combattre. Cette exigence est toujours d'une brûlante actualité.

Enfin, je voudrais souligner la genèse profonde de cette crise et les responsabilités collectives.

Il est trop facile de dire que la crise de l'euro provient uniquement de la crise financière. Non, il y avait dans le système de l'euro des éléments qui ne marchaient pas. En disant cela je n'inverse pas la priorité des facteurs. La crise financière est centrale, son effet fut dévastateur, et ensuite il y a la crise de l'euro dont nous ne sommes pas encore sortis.

En ce qui concerne la Banque Centrale Européenne (BCE), doit-elle avoir pour unique objectif le taux d'inflation ? Est-ce qu'elle ne doit pas s'assurer, dans un monde globalisé, de l'évolution de l'endettement public et de l'endettement privé ? Comment se fait-il que durant ces dernières années les gouverneurs de la banque d'Espagne, d'Irlande et autres, membres du Conseil des gouverneurs de la BCE n'aient rien signalé au Conseil d'administration de la BCE ?

Du côté du Conseil, l'ECOFIN n'a-t-il pas décidé, en 2004, d'assouplir les règles du Pacte de Stabilité et Croissance, en permettant que les pays de la zone euro ne respectent pas les règles sans en subir aucune conséquence ? N'a-t-il pas refusé la même année, la proposition de la Commission qui souhaitait attribuer des pouvoirs d'investigation à Eurostat ? Ces exemples nous montrent que la responsabilité du Conseil des Ministres est engagée et qu'aujourd'hui il ne peut pas simplement se défiler en pointant du doigt la Grèce ou d'autres pays en difficultés.

Mais heureusement aujourd'hui nous avons l'impression que les dirigeants européens veulent sauver l'euro.

J'en conclus donc que le « no bail out » devrait s'effacer devant la responsabilité du Conseil et par conséquent il faudrait faire jouer la mutualisation d'une manière ou d'une autre. Une remarque à ce sujet : il est normal que dans une union, une communauté de nations, le délai de décision soit plus long que celui dans un Etat. Mais cela ne devrait pas pour autant mener à la cacophonie. Il faudrait que les dirigeants aient un langage clair et que les déclarations alarmantes ou divergentes soient évitées car elles ont un impact négatif sur les marchés. Il faut une parole qui soit compréhensible. Ensuite, si les marchés veulent absolument la mort de l'euro on le saura, mais je pense qu'aujourd'hui les marchés attendent une parole unique, claire et non un festival de propos accusant qui ne font qu'aggraver le climat psychologique.

Suite à la crise, de nouvelles structures et mécanismes sont en train d'être mis en place, notamment le semestre européen qui est une tentative de coordination des politiques économiques. Les pays soumettent à la Commission d'une part un programme qui s'appelle de « stabilité » pour les membres de la zone euro et de « convergence » pour les autres, et d'autre part un programme national de réformes qui est lié à un document que je ne trouve d'ailleurs pas fameux, la stratégie Europe 2020. Ces documents ont été transmis par la Commission qui a par la suite indiqué ses recommandations à chaque Etat membre. A partir de là, les gouvernements et les parlements nationaux doivent en débattre. Et c'est là où il faut demander un peu plus de transparence. Si on veut que les citoyens s'intéressent à l'Europe il conviendrait que le gouvernement fasse connaître les remarques qu'il a reçues, par exemple en provoquant un débat au parlement, de manière à expliquer, à écouter aussi et à adapter une claire ligne de conduite. C'est ainsi que l'on réhabilitera la démocratie au niveau européen. Le semestre européen est en cours et il représente une tentative pour faire jouer la coordination et la démocratie puisque les pays membres peuvent et doivent en discuter. Est-ce que ça suffira ? Il me semble qu'à partir de là, d'autres propositions ont été faites. J'en distinguerai deux. Celle d'un ministre des finances pour la zone euro, dont je ne suis pas partisan, car il serait un personnage de plus dans le débat et dans la représentation déjà multiple et trop complexe de l'UE. Mais en revanche il y a une idée intéressante qui a été proposée par l'économiste Jacques Delpla qui apporte le seul exemple raisonnable de mutualisation de la dette, car il consiste à émettre deux catégories d'obligations : pour la dette jusqu'à 60% du PIB des « obligations bleues » - qui auraient la garantie de l'Union - et pour la dette supérieure à 60% du PIB des « obligations rouges ». Quand on parle du rôle de l'euro dans le monde, il faut rappeler que pour qu'une monnaie se développe vraiment elle doit aussi avoir un marché des obligations d'une taille suffisante comme par exemple celui des Etats Unis. Donc mutualiser partiellement les dettes c'est aussi se donner un moyen d'imposer l'euro et de tirer des bénéfices de la circulation de sa monnaie.

Avant de conclure, je ferai une remarque sur la rigueur. Elle est nécessaire, mais la rigueur sans le retour de la croissance est-ce que, même du point de vu financier, c'est possible ? Je reprends une formule que j'avais utilisée il y a 20 ans et qui n'avait pas plu au FMI : non, à moins qu'on veuille mourir guéri. Il faudrait ainsi apporter un complément à l'austérité imposée aux pays membres, et qui permettrait de leur redonner les moyens non seulement de faire des réformes mais de relancer la croissance. Et c'est là où, à mon avis, l'UE ou du moins la zone euro aurait dû faire un effort en adoptant des Eurobonds ou un autre instrument pour financer les dépenses d'avenir, nerf de la croissance d'aujourd'hui et de demain. Ainsi pourrait-on dire aux Grecs et aux autres que malgré les dures mesures

de rigueur qu'ils subissent, il vaut mieux cette médecine que de quitter l'euro. Car cette dernière solution leur ferait perdre au moins 20% de leur niveau de vie.

La solution constructive consiste en un partage des rôles entre plus de croissance apportée par l'Union et plus de rigueur du côté des Etats membres. Or, j'insiste que cette voie est réaliste et possible dans l'état actuel du Traité. S'il avait été possible, au moment de Maastricht ou même après, de faire un saut institutionnel plus important, cela aurait été fait. Mais l'histoire témoigne que les dirigeants européens n'en voulaient pas. La coopération a quand même un avantage, c'est que si l'UE réussit son triptyque, c'est un exemple qui peut être suivi pour demain penser l'organisation du monde. Car l'UE est le seul exemple où des Etats acceptent de transférer une partie de leur souveraineté en coopérant entre eux. La coopération reste donc un enjeu vital. Mais si ces propositions réalistes, de bon sens, ne sont pas entendus et mises en œuvre, il restera la vilaine stratégie « au bord du gouffre », à coup de mesures improvisées. Ceux qui parient sur un saut institutionnel comme sortie inéluctable de la crise se font bien des illusions. Car les pompiers ne suffisent pas, même s'ils disposent de bonnes pompes à incendie (ce qui reste à prouver). Nous avons d'urgence besoin d'architectes et de visionnaires sachant revenir à la méthode communautaire qui a toujours fait progresser la construction européenne. Mais, je le répète, l'air du temps n'est pas propice à un tel dépassement. A moins que nous apportions et diffusions un nouveau projet mobilisateur. C'est notre responsabilité d'expert et de citoyen.